

Rapport d'évaluation

**Suivi 2001-2002 de la mise en
œuvre du plan d'aide à la réussite**

**du Cégep régional de Lanaudière
à l'Assomption**

3 avril 2003

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 4 avril 2003

Monsieur Jean M. Poirier
Directeur général
Cégep régional de Lanaudière
781, rue Notre-Dame
Repentigny (Québec) J5Y 1B4

Objet : Suivi de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite (2001-2002)

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion tenue le 3 avril 2003, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi fait par le Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption de la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite en 2001-2002.

La Commission estime que, dans l'ensemble, la mise en œuvre du plan paraît en bonne voie de réalisation. Toutefois, le Collège devra porter une attention particulière à la réussite des cours en première session. La plupart des mesures prévues ont été mises en place et le Collège juge particulièrement efficaces l'aménagement de l'horaire par périodes de deux heures et les programmes de parrainage entre élèves dans certains programmes.

La Commission se prononcera sur l'efficacité du plan lorsque celui-ci aura été mené à terme, soit en 2004.

Enfin, elle vous remercie de lui avoir fait part de ses réflexions sur le contexte dans lequel s'inscrivent les exigences de la réussite dans l'enseignement collégial.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Pauline Jean, agente de recherche
c.c. Monsieur Yvon Tousignant, Directeur, L'Assomption